

## Xavier DARON Architecte DPLG

11 rue moulin a vent 97400 SAINT DENIS FAX: 0262 43 33 32 GSM: 0692 61 89 55 **CH40** 

xavier\_daron@orange.fr

## **COMPTE RENDU DE REUNION DE CHANTIER N°40**

DU 19/12/2014

# "AMENAGEMENT D'UN EQUIPEMENT DE PROXIMITE" REHABILITATION & EXTENSION DE L'ANCIEN CASE DE RIVIERE DU MAT

	PC n°	PC 97402 11A0027				
Présent	M./Mme.	SOCIETE	TEL	FAX	GSM	DIFF.
	MIIe FONTAINE	MAITRE D'OUVRAGE	0262 51 79 50	0262 52 29 41	0692 67 23 49	X
Х	M DARON	ARCHITECTE	0262 43 33 32	0262 43 33 32	0692 61 89 55	
	M SIBERT	CT VERITAS	0262 42 41 40	0262 42 54 04	0692 09 99 18	X
	M PERRIER	CSPS SOCOTEC	0262 94 48 40	0262 94 48 50	0692 77 62 97	X
	M. ELLAMA	PAQ ALU TP	0262 46 97 28	0262 21 03 26	0692 88 63 92	X
	M. SIOU	EGB SIOU	0262 58 50 93	0262 58 85 41	0692 68 92 85	X
	M. SAUNIER	EGB SIOU (OPC)	0262 51 41 76	0262 51 41 76	0692 50 54 47	X
	M. SCHLAEINTZ	SCHLAEINTZAUER	0262 51 57 88	?	0692 24 29 59	X
	M. ABDALLAH	S2R	0262 42 48 60	0262 42 11 56	0692 61 00 11	X
	M. PETIL	M-METALLERIE	?	0262 72 05 85	0692 82 22 25	X
	M. ARNAL	TEP	0262 58 32 81	0262 58 32 81	0692 78 40 86	X
	M. HOARAU	ESPACE ALUMINIUM	0262 25 48 18	0262 27 84 73	0692 95 68 92	X
Х	M. SEGA	REMBAT	0262 52 15 30	0262 52 15 30	0692 86 46 02	X
	M. ATANARI	SARB	0262 92 00 95	0262 92 00 95	?	X
	M. GRONDIN	IDEM	?	?	0692 09 09 45	X
	M. RIVIERE	RIVIERE SCHINDLER	0262 25 34 88	0262 25 61 65	0692 910 912	X
	M. OLERY	OLERY	0262 29 13 31	0262 29 13 31	0692 33 54 65	X

#### 2 AVANCEMENT DU CHANTIER

#### MAITRE D'OUVRAGE

**URGENT** 

EDF: poteau à déposer/déplacer: MO: merci de tenir informé des démarches le MOe

Pour mémoire : le CT rappelle que les grilles coulissantes de RDC doivent rester en position ouverte lors de la réception du public

**EFFECTIF SUR SITE** 

couverture : en cours : effectif : 2 ouvriers (!!)

**VRD** 

## URGENT : Compteur déposé, sous une tôle acier : sécuriser les abords IMMEDIATEMENT

Réalisation des fosses septiques : en cours ; question de l'éventuelle réception des fonds de fouilles des fosses septiques & épandages : l'entreprise devra prendre contact avec le SPANC (M. LAMBERT : spanc@braspanon.re)

Raccordement des attentes EU/EV : plusieurs PVC en attente, sans indications de destination : demander à l'entreprise attributaire de la plomberie de communiquer les plans de récolements ou précisions sur attentes

→ le MOe fait suivre les plans d'EXE PB au VRD

ELEC : prévu que le bâtiment soit alimenté par deux compteurs, & les deux compteurs seront, si nous avons bien compris, nécessairement en limite de parcelle : prendre contact avec électricien IDEM pour précisions sur fourreaux en attente

FT: validation concessionnaire: à relancer

AEP : raccordement du bâtiment dû par le plombier

RAPPEL (16/05/14): soumettre FT et/ou échantillons (cf. CCTP)

#### **GROS ŒUVRE**

RAPPEL (14/12/05) Trou d'homme dans cage d'escalier : URGENT : prévoir protection à la pluie par contreplaqué fixé au GO, toujours non réalisé à ce jour

Finitions gros œuvre & démolition : nettoyage des coulures de béton (notamment sur métallerie), reprises ponctuelles d'enduits en coursive extérieur et intérieur selon indications en chantier, finitions en R+1 (tuyaux à découper, sous face poutre à nettoyer), etc...

05/12

Sciage du joint de tassement entre existant & extension : à réaliser comme demandé depuis plusieurs mois

PM : Garde corps maçonnés en coursive R+1 : prévus aux plans marché : mini 0,7m de haut par mini 0,6m de large (cf. NF P 01-012 §2.2.1) : relevés des épaisseurs de GDC constatées le 31/10 : non conformités ponctuelles à reprendre. Relevés des hauteurs constatées le 31/10 : non conformité généralisée .

À reprendre une fois le carrelage de R+1 réalisé

PM: fondations extensions: enrobages des cadres en SF2:

PV d'autocontrôle à diffuser au MOe & CT

PM: Finitions façades: atténuer les reprises d'enduit (pourtour arcs, pissettes, etc...)

ightarrow si nécessaire, refaire une couche d'enduit sur l'ensemble des façades extérieures de coursive (à prévoir en toute fin de chantier)

RAPPEL (14/10/31) : Cuvelage ascenseur : produit appliqué : WEBER DRY PLUS : transmettre FT pour validation

#### **CHARPENTE METALLIQUE**

RAPPEL: Cables métalliques prévus en débords de porte à faux de couverture : vu ce jour en atelier : l'entreprise demande s'il est possible de les supprimer (sans moins value). Accord du MOe sous réserve accord expres du CT et sous réserve courrier de l'entreprise au MOe comme quoi ces ouvrages, au vu de la réalisation de la couverture, ne sont plus nécessaires à la structure : retour attendu

URGENT : Pignons à finaliser avant congés du bâtiment

## **COUVERTURE**

31/10

07/11

31/10

RAPPEL (14/11/21): Demande du MOe de renforcer immédiatement l'effectif en couverture : depuis 4 semaines, seulement deux ouvriers présents, & les travaux n'avancent pas alors que l'entre prise avait promis de renforcer l'équipe dès le 24/11/2014

PM: Travaux à finaliser pour le 19/12/2014

→ non finalisé à la date prévue, et arrêt des travaux : pénalités dues à intégrer à la prochaine situation. Par ailleurs, toutes les dégradations sur le bâtiment entraînées par ces retard d'exécution répétés de la couverture seront à la charge du lot couverture

En réunion de chantier du 12/12/2014, l'entreprise a promis un avancement au 19/12 de 50%

→ Constaté ce jour un avancement au 19/12 de 10% environ

Platelage en façade nord : à terminer immédiatement

PM : position des pattes de fixation fixes & mobiles : à communiquer préalablement à toute pose. Idem pour points d'ancrages.

#### **ETANCHEITE**

24/10

28/11

En R-1, observé une coulure de SEL sur mur : à nettoyer

#### MENUISERIE METALLIQUE

PIGNONS & COULISSANTS:

- → fixation des éléments de pignon : réalisée moyennant des trous de fixation non prévus dans les panneaux
- → fermeture des éléments coulissants en RDC : réalisée moyennant des trous de fixation non prévus dans les panneaux (il était prévu des chaînes & cadenas)
- → fermeture des éléments coulissants en RDC : transmission d'une clef au MOe ou à la commune : non réalisé : MOe & commune n'ont maintenant plus accès au bâtiment : à remettre d'urgence au MOe M. DARON ou à MIle Fontaine des services techniques

Vu en atelier le 17/12/2014 : détail des cornières prévues en angles en finition des façades de pignons : respecter schéma de principe transmis à l'entreprise par MOe, & notamment les indications de soudures (pas de pliages)

Modification de la partie haute du garde corps maçonné pour permettre la mise en œuvre des ouvrages de métallerie : réceptionner travaux du gros œuvre

24/10 Pose des cadres avec métal déployé : non finalisé

- → Équerres prévue aux angles au plans d'exécution remplacées par des omégas : à déposer et remplacer par équerre (mise en œuvre : comme convenu ce jour) : non finalisé
- → RAPPEL (14/10/31) : Système de manœuvre des éléments battants du R-1 : non communiqué : à préciser avant mise en œuvre
- → RAPPEL (14/10/31): Au droit des ouvrants du R-1, vide important en partie basse du R+1 lorsque ouvrants ouverts : proposer solution complémentaire de protection (tiges métalliques ou câbles)
- 24/10 Plans d'exécution des panneaux coulissants :

→ système de fermeture : convenu 4 des 10 ensembles seront fermés par cadenas placé à l'intérieur (cadenas à cylindre européen, fourni avec cylindre - prévoir tous cadenas manœuvrés par une même clef remise en autant d'exemplaires que prévu au CCTP). Deux ouvrants

Grilles de fermeture en coursive RDC : proposé par entreprise avec même métal déployé que pour pignons : OK, si prévu avec gonds & cadenas (détail d'exe à définir suivant dimension des feuilles)

#### **MENUISERIE BOIS**

PM : mise en œuvre des nouveaux volets bois non réalisée pour le 19/12/2014. Mais principes de réalisation précisés ce jour avec l'entreprise

RAPPEL (18/07/14): Études d'exécution : à finaliser & transmettre au MOe pour visa

#### **MENUISERIE ALUMINIUM**

Pose des menuiseries en RDC : partiellement réalisé, à finaliser pour le 19/12/2014 désenfumage de l'escalier : le CT demande à ce que les jalousies en imposte soient conservées toujours en position ouverte, & sans manivelle

#### REVETEMENTS DURS

coursive R+1: pose carrelage en cours, à finaliser pour le 19/12/2014

- → non finalisé à la date prévue : pénalités dues
- → importantes salissures de colle sur gros œuvre & menuiseries : à nettoyer

PM : faïences : les carreaux devront être soigneusement biseautés. Baguettes en PVC ou alu interdites

carrelage de coursive : doit être au minimum au niveau des petites équerres d'étanchéité posées devant les seuils, et au plus haut au niveau du carrelage intérieur

- → constaté ce jour : consigne d'altimétrie non respectée : prévoir réfaction ou reprises carrelage des bureaux : au niveau des menuiseries aluminium, carreaux à reprendre pour permettre la pose des butées de crémones dans le sol
  - → constaté ce jour : aucune reprise de carreaux

carrelage en RDC : finition des seuils refusée, à reprendre

→ constaté ce jour : aucune reprise des seuils

RAPPEL (14/11/21): Bureaux R+1: Réalisation du carrelage 15mm en-dessous du niveau prévu : ce qui revient à supprimer le seuil prévu avec coursive : accepté par MOe, sous réserve de l'accord du contrôleur technique : retour attendu

## **PLAQUES DE PLATRE**

Attribution du marché : réalisé (entreprise SOREPLAC) ; début d'intervention dès que le couvreur à fini le hors d'eau

#### **PLOMBERIE**

AEP: raccordement du bâtiment au réseau dû par le plombier (cf. CCTP § description des ouvrages art. 2.1.1): merci de préciser les modalités de raccordement au VRD & MOe percement de la dalle BA au niveau GT: sera scellé courant semaine prochaine. Intervenir avant si besoin.

## ÉLECTRICITÉ

URGENT : prendre contact avec VRD pour raccordement du bâtiment (prévu deux compteurs EDF, un pour salle polyvalente & un pour bureaux et escalier ; or il semble qu'il n'y ai qu'un fourreau en attente)

PM : Pose des luminaires : en R+1 uniquement : possible dès finalisation de la couverture...

#### **ASCENSEUR**

14/11 Travaux en cours

Alimentation de l'ascenseur : cf ci-dessus convenu avec électricien

Alimentation de chantier en triphasé nécessaire aux travaux : selon CCTP § "généralités communes à tous les lots" à la charge du gros œuvre

#### **PEINTURE**

RAS

#### **OPC**

RAPPEL (14/10/31) : Merci d'afficher un planning indicé en salle de réunion de chantier

## PROCHAINE REUNION DE CHANTIER : le 23/01/2015 à 08h00

Entreprises convoquées à la prochaine réunion :
PAQ ALU TP, EGB SIOU ( y/c couvreur), S2R charpente & menuiserie métallique (y/c M-METALLERIE) & plombier, ESPACE ALUMINIUM, SARB, REMBAT

14/11

NB : les retards aux réunions de plus de 15' , non justifiés 12h à l'avance, sont comptés comme des absences. Les départs sans accord de la MOe avant la fin de la réunion de chantier sont comptés comme des absences

NB : Faute de contestation écrite sous 8 jours à compter de la date de ce document, il sera réputé accepté sans réserves par les destinataires.